



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 juin 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Sabine SICUREZZA
Madame Christine MARTIN	Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Benoît BORDAT
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Emilie SIMONE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Philippe THIRION	Madame Nina MARTINS
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Clément CRAVEUR
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Vanessa VAIZANT	Madame Laurence GERBET
Madame Claire TOMASELLI	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Sabine BAILLOT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Franck AYACHE
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Florent COLOMBO	Monsieur Bruno DAVID
Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Clémence HOUARD
Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Céline MAGLICA	Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Antoine CAMUS
Monsieur Billy CHRETIEN		Madame Mélanie FORTIER

Membres absents :

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Michel FELKAY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : CULTURE

Travaux de remplacement du mécanisme des cintres de l'auditorium de l'Opéra de Dijon - Demandes de subventions

Seul Opéra en Région-Bourgogne-Franche-Comté, l'Opéra de Dijon, conventionné Théâtre lyrique d'intérêt national, dispose d'infrastructures qui contribuent largement à son rayonnement régional, national et international. L'Auditorium, en particulier, constitue l'équipement central permettant l'accueil des grandes productions lyriques et scéniques.

Salle contemporaine à l'acoustique exceptionnelle inaugurée en juin 1998, l'Auditorium accueille chaque saison entre 70 et 90 levées de rideau, pour une jauge modulable comprise entre 1 400 et 1 611 places. À ce titre, plus de 70 000 spectateurs y sont accueillis chaque année, témoignant du rôle majeur de cet équipement pour l'accès de toutes et tous à une offre artistique ambitieuse et exigeante.

Le mécanisme du « cintre » est un élément central du fonctionnement de cette salle. Il regroupe l'ensemble des systèmes permettant de manipuler les perches motorisées, les équipements électriques et les charges scéniques. Utilisé au quotidien, il sert à installer les décors, l'éclairage et les dispositifs de son et de vidéo, aussi bien lors des spectacles que durant les phases de création et de répétition.

Après presque 30 ans d'utilisation, ces équipements sont aujourd'hui devenus obsolètes et nécessitent des interventions de maintenance de plus en plus importantes.

Les diagnostics réalisés confirment notamment l'état d'obsolescence avancée du système de contrôle-commande, dont le remplacement apparaît inévitable à court terme, sous peine de perturber l'exploitation voire d'entraîner une fermeture de l'Auditorium.

Face à ce constat, la Ville de Dijon, en lien étroit avec l'Opéra, a mené une étude de faisabilité afin de définir précisément les travaux à réaliser.

Ces travaux nécessiteront une fermeture temporaire de l'Auditorium, estimée entre trois et quatre mois. Cette période sera organisée sur l'été afin de limiter l'impact sur la saison culturelle. La programmation a déjà été adaptée en conséquence pour une intervention prévue de juin à fin septembre 2027.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville de Dijon. Le programme de travaux concerne essentiellement le remplacement de la machinerie scénique et son système de pilotage. Les travaux devront idéalement être réalisés lors d'une interruption de l'activité lors de la période estivale.

Les travaux comprendront notamment :

- la dépose des équipements existants (armoires de commande, câblages, motorisations) ;
- l'installation de nouveaux systèmes électriques et de commande ;
- le remplacement des perches, moteurs et pupitres ;
- la mise aux normes complète de l'installation.

Le budget prévisionnel du projet est de 3,2 M€ TTC toutes dépenses confondues (2,7 M€ HT¹) incluant les travaux, la maîtrise d'œuvre, les études complémentaires et la remise aux normes des équipements (révisions de prix et estimations des aléas techniques à poursuivre d'étudier avec l'équipe de maîtrise d'œuvre non inclus)

La consultation de maîtrise d'œuvre (MOE) a été lancée en début d'année selon les dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte. Au terme de l'analyse, l'offre de l'entreprise Ducks Scéno est apparue globalement la plus aboutie et pertinente au regard de la spécificité de l'opération. Elle a donc été jugée économique-

¹ le budget prévisionnel est établi hors taxes, l'Auditorium étant assujéti à TVA, l'intégralité de la TVA est récupérée par la Ville par la voie fiscale extra-budgétaire

ment la plus avantageuse au vu des critères d'attribution de la consultation et Ducks Scéno s'est vu attribuer le contrat pour un taux de rémunération de 6.6% et un forfait provisoire de 148 500 € HT

La Ville de Dijon sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de cette opération, notamment auprès de l'Europe, au titre de l'objectif spécifique 5.1 «encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines» du FEDER FSE+ 2021-2027 de Bourgogne-Franche-Comté-Massif du Jura, de l'État (Ministère de la Culture), de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département de la Côte-d'Or, ainsi, le cas échéant, qu'auprès de tout autre co-financeur.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet ci-dessus exposé et d'adopter le programme de remplacement du mécanisme des cintres de l'auditorium de l'Opéra
- **d'arrêter** l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération, pour un montant global de 2,7 M€ HT soit 3,2 M€ TTC toutes dépenses confondues (révisions de prix et estimations des aléas techniques à poursuivre d'étudier avec l'équipe de maîtrise d'œuvre non inclus) ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de ce projet, notamment auprès de l'Europe, de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département de la Côte d'Or ainsi, le cas échéant, qu'auprès de tout autre cofinanceur ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme qui s'avéreraient nécessaires pour la réalisation de tout ou partie des travaux,
- **d'autoriser** Madame la Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	